# L'ABEILLE.

*JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.*

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

JOURNAL QUOTIDIEN.....$12 }
" TROIS FOIS PAR SEMAINE, $10 } *payable d'avance*

*NOUVELLE-ORLEANS.*
JEUDI MATIN, 13 MAI 1841.


POUR GOUVERNEUR :
## HENRY JOHNSON.

### VOIES DE COMMUNICATION.
II.
*( Voir l'Abeille d'hier. )*

Si le tableau des chemins de fer et canaux de la Pennsylvanie était parfaitement exact dans tous ses détails, il semblerait au premier aspect peu encourageant pour les améliorations intérieures. Cependant en y réfléchissant on reconnaîtra inévitablement que la fausse application d'un principe ne saurait vicier le principe lui-même.

Les voies de communication ne créent point la richesse industrielle et territoriale ; elles servent seulement à la développer. Ainsi on aurait beau couper de canaux et ouvrir de chemins de fer une contrée stérile, de sa nature, qu'on ne rendrait pas productive, et les travaux qu'on y aurait faits seraient certainement en pure perte. Mais si l'on dote des mêmes voies de communication une contrée fertile, susceptible de donner beaucoup dès que ses produits auront un débouché assuré, il est évident qu'on obtiendra d'immenses résultats et pour la contrée et pour les voies de communication elles-mêmes ou pour les intérêts qu'elles représentent.

L'utilité des grands travaux d'améliorations intérieures dépend donc essentiellement de la manière dont ils sont projetés. Par conséquent le compte rendu de la Pennsylvanie en le supposant exact et en supposant l'administration des travaux excellente ne prouve rien contre le système en général.

D'ailleurs il ne faut pas croire que le résultat de ces grands travaux doive être immédiat ; l'extension donnée à la culture à mesure que se présentent les débouchés ouverts par les voies de communication, ne s'opère que graduellement.

Ce n'est donc pas au bout de quelques courtes années qu'on peut dire avec certitude, même en présence des résultats les moins favorables en apparence, que tels ou tels travaux d'amélioration intérieure sont ruineux : il faut donner à la prospérité le temps de se développer.

C'est ce qui fait que rarement des compagnies veulent se charger de ces entreprises qui trop souvent amènent la ruine des actionnaires tout en produisant, à la longue, des avantages inséparables pour la communauté. Mais c'est aussi ce qui fait que tant de bons esprits s'opposent à ce que l'Etat en fasse les frais, parce que, disent-ils, les charges en pèsent également sur tous les citoyens dans la proportion de leurs moyens, tandis que les avantages ultérieurs, lorsqu'il y a avantage, ne sont jamais aussi équitablement répartis.

De là résulte ce système mixte qui, pour faire concourir ces deux rivaux opposés à l'intérêt général, consiste à faire contribuer l'Etat pour une partie et les compagnies pour l'autre partie moyennant certaines garanties réciproques. De tous les systèmes celui-ci est incontestablement le meilleur, car s'il est juste que ceux qui sont directement intéressés à obtenir une voie de communication qui augmente leurs produits en leur donnant une plus grande valeur y contribuent plus largement que les autres citoyens, il n'est pas moins que l'Etat s'y intéresse ; car l'augmentation de capital et de revenu qui doit en être la conséquence, l'indemnisera largement de la part qu'il y aura prise.

Toute voie nouvelle de communication favorise directement les propriétaires des terres qui l'avoisinent puisque ces terres augmentent ou doivent augmenter de valeur : il est tout naturel que ces propriétaires supportent une grande partie des dépenses de l'entreprise qui doit leur être si profitable. Mais aussi, comme souvent le fardeau est très lourd, et que l'Etat profite aussi, indirectement au moyen des taxes, de toutes les améliorations qui se font sur son territoire, il est encore juste qu'il fasse une partie de la mise de fonds.

Ainsi, la première chose à faire avant d'entreprendre un travail d'utilité publique de ce genre, c'est d'examiner si les deux points que l'on veut mettre en rapport plus direct et les contrées intermédiaires sont susceptibles de pouvoir alimenter dans un temps donné la ligne de communication à établir ; car s'il en était autrement il y faudrait renoncer du moins momentanément. Non qu'il faille rejouer tout projet qui ne donnerait pas la certitude d'une réussite immédiate ; mais la prudence exige que, prenant en considération les ressources naturelles de la ligne et les augmentations graduelles que le temps doit amener dans l'ordre naturel des choses, l'on examine attentivement si l'entreprise est de nature à rembourser un jour, quoique dans un temps plus ou moins éloigné, les sacrifices successifs qu'elle ne peut manquer d'occasionner. Et ce point est de la plus haute importance même lorsqu'il présente les plus grandes difficultés, parce que sa décision équitable suppose des renseignements immenses toujours difficiles à recueillir, des connaissances spéciales fort étendues et une sagacité rare. Une entreprise de cette nature peut sinon ruiner un état du moins le grever d'une dette énorme en pure perte ; comme elle peut l'enrichir en centuplant ses moyens et sa prospérité. Tout le reste est secondaire.

En résumé, il y aurait folie à nier les immenses avantages des moyens de communications, mais il faut reconnaître aussi qu'on ne doit les entreprendre qu'après y avoir murement réfléchi et en avoir bien examiné l'importance et la portée.

### FANNY ELSSLER.
*SERENADE ET CHARIVARI.*

La scène sans étrange qui s'est passée mardi soir à la suite de la représentation de Mlle. Fanny Elssler, a donné lieu à certaines interprétations que nous verrions avec regret s'accréditer : on a prétendu entre autres choses qu'elle était le résultat de l'esprit de division qui se prononce quelque fois entre les différentes parties de notre ville; en vérité nous comprenons à peine qu'on ait pu faire intervenir ce sentiment en pareille affaire. Il nous suffira de quelques mots pour démontrer, nous l'espérons, que l'interruption de la sérénade donnée à Fanny Elssler n'a pas plus de rapport avec les dissidences locales de notre ville qu'avec le commerce de l'opium.

Dans la soirée de mardi, on se plut à répandre le bruit que Fanny Elssler devait, après la représentation qui se donnait à son bénéfice, réunir dans un festin magnifique quelques "personnes d'élite." cela ne regardait nullement le public; et certes il est été de bien mauvais goût de ne pas se donner tant de peine pour le mettre dans la confidence ! Plus tard on fit circuler un autre bruit: on assura qu'un certain nombre de personnes qui ne se trouvaient pas au nombre des invités, jalouses cependant de donner à Fanny Elssler un dernier témoignage de leur sympathie, se proposaient de lui donner, dans la même soirée et pendant le repas, une grande sérénade. On ne fit pas d'abord grande attention à *ces on dit*. Il était si peu naturel de laisser agir à leur guise les admirateurs enthousiastes de la danseuse que nous avons tous applaudie ? Mais lorsque les préparatifs de la fête commencèrent, lorsque l'entrée de la barre de l'hôtel St. Charles, l'un des endroits les plus fréquentés assurément de notre ville, devint le théâtre des arrangements nécessaires pour les *réjouissances* extérieures, alors force fut bien à ceux qui passaient par là de s'en occuper. On leur laissa entendre qu'il y allait avoir une démonstration publique de l'enthousiasme et de l'adoration qu'inspire la divine danseuse; et plusieurs personnes, trop facilement crédules, s'imaginèrent que cette démonstration avait lieu par l'ordre du conseil général qui l'avait décrétée en assemblée solennelle ;

Cette imagination, venue à quelques-uns, opéra sur le champ une sorte de réaction parmi bon nombre de personnes. On se rappelait les histoires venues de Baltimore, où les absurdes démonstrations d'une douzaine de fous ont réussi à jeter le ridicule sur la ville toute entière, et l'on se demandait si la Nouvelle Orléans avait envie de lutter d'extravagance avec Baltimore. Ce souvenir inspira une singulière idée à beaucoup de ceux qui, à titre de citoyens, allaient se trouver en quelque sorte impliqués dans la sérénade. Il est peu jaloux de partager une gloire qu'ils ne méritaient pas, incapables d'ailleurs de remplir un rôle utile dans un orchestre régulièrement organisé, ils se mirent de chaudrons, de casseroles, et d'autres instruments d'harmonie tout à fait élémentaires et par cela même parfaitement appropriés à leur capacité musicale, afin de pouvoir eux aussi prendre part à la cérémonie. Ainsi se furent mêlés deux orchestres d'une nature tout à fait différente et qui ne pouvaient aller longtemps de concert.

A prime en effet le signal fut donné que chacun commença de son côté, et ce fut une épouvantable confusion. On put craindre un instant une rixe entre les deux sociétés musicales; mais elle qui possédait les instruments les plus retentissans, secondée bientôt par la bruyante sonnerie des cloches d'une bonne partie des pompes de la ville, ne tarda pas à rester maîtresse de la rue; et elle put à loisir se livrer à l'exécution des symphonies les plus variées et les plus religieuses. Quelques connaisseurs qui se trouvaient là, ont prétendu cependant que la proportion entre les différens instruments n'était pas irréprochable, que par exemple le nombre des sonnettes était comparativement beaucoup trop grand pour celui des casseroles, que.... mais ces connaisseurs-là ont le goût trop difficile! Le fait est qu'en dépit de leur critique, tout a marché à satisfaction.

La morale de tout ceci est des plus claires. Des admirateurs de Fanny Elssler voulaient, — et ils en avaient parfaitement le droit,—lui offrir une sérénade; quelque fou sans doute a voulu donner à cette galanterie toute individuelle l'apparence d'une démonstration nationale, et il a amené aussi une opposition qui aurait pu déterminer une collision. Heureusement il n'en a rien été. Le malheur des personnes placées dans la même position que Fanny Elssler, est d'être entouré de maladroits amis qui, non contents de la juste popularité acquise au talent, voudraient lui ériger des triomphes inouïs et qui, pour en arriver là, ne craindraient pas de compromettre la dignité de toute une population, en cherchant à donner le change sur la valeur des démonstrations flatteuses adressées à l'artiste.

Plusieurs motifs du reste doivent faire regretter la scène de mardi soir. Fanny Elssler elle même, qui n'en doit être assurément comptable, est une artiste simple, modeste, toute dévouée à son art et qui n'ambitionne aucunement les ridicules parades qu'on voudrait lui ménager; elle a dû être de toutes les façons fort mortifiée de ce qui se passait. Les musiciens qui composaient la sérénade, sont aussi parfaitement irréprochables; car ils avaient bel et bien le droit d'agir comme ils l'ont fait; et cependant ils ont porté la peine de l'extravagant qui a voulu nous exposer à encourir le même ridicule que Baltimore. Certes, après les bruits qui avaient été répandus à dessein, après les ridicules histoires qui avaient circulé, il n'y a rien d'étonnant que la susceptibilité d'un bon nombre de citoyens se soit éveillée et qu'une *protestation* ait eu lieu. Cette protestation n'était dirigée que contre les *amis maladroits*, il ne faut pas l'oublier!

Si d'ailleurs cette protestation a été suivie de quelque trouble, il faut peut être l'attribuer à une méprise. Au moment où la sérénade commença, quelques enfans se mirent à crier au feu, et deux ou trois pompes arrivèrent sur les lieux où la foule se pressait. Elle essayèrent de passer; elles trouvèrent une résistance fort explicable, et alors arrêtée par cet obstacle naturel elles se mêlèrent au charivari dont leurs cloches formèrent bientôt la partie dominante. Nous avons peine à croire que les pompiers aient voulu à dessein interrompre la sérénade; si on leur eut permis de passer tout d'abord, elles seraient sans doute retirés tranquillement, après avoir reconnu que l'alarme donnée était fausse. En vérité il y aurait de l'injustice à accuser les pompiers d'avoir eux-mêmes donné l'alarme pour empêcher la sérénade, lorsqu'il est prouvé que le *cri feu, feu*, a été poussé dans la foule par plusieurs individus dont aucun ne portait l'uniforme des pompiers.

### THEATRE D'ORLEANS.

C'est ce soir qu'a lieu le bénéfice de notre charmante prima Donna : ACTEON, opéra nouveau en un acte d'Auber ; l'*Art de ne pas monter la Garde*, vaudeville nouveau;le second acte de la VESTALE; le deuxième tableau du 3me. acte de la TOUR DE NESLE ; LA ROSE ANIMÉE et le XALEO DE XERES par Mlle. Fanny Elssler, tel est le programme de cette représentation.

Le nom seul de Mlle Calvé aurait suffi pour attirer la foule au théâtre ce soir ; mais l'aimable artiste y a mis de l'amour propre : elle n'a pas voulu que cette soirée le cédât en rien à toutes celles qui, depuis l'engagement de Fanny, se sont suivies plus brillantes les unes que les autres ; elle a voulu en un mot que son bénéfice fut digne de la bienveillance qu'a toujours montrée le public pour son enfant gâté.

Mlle Calvé a eu là une bonne et heureuse idée ; c'est au public maintenant à montrer qu'il lui en sait gré.

A propos de la soirée de ce soir, deux mots sur la soirée de mardi.

*Le Courrier*, en rendant compte de cette représentation, n'a pas rapporté fidèlement les paroles prononcées par Mlle. Fanny Elssler, lorsqu'elle a été rappelée après la chute du rideau. Que le *Courrier* se croie pas que nous en fesons l'observation dans le but seul de lever cette méchanceté : nous n'aurions certes pas mieux fait que lui. Mais Mlle Fanny Elssler a jugé convenable de se charger elle-même de ce soin; elle a bien voulu nous communiquer ses remercîments et ses adieux au public Louisianais, et nous les reproduisons textuellement :—

"Mes amis, c'est ce pas que vous êtes mes bons amis ? Oui, je le suis; je le sens par ma vive reconnaissance pour toute votre bonté pour moi, pour votre dévoûment, votre enthousiasme, votre générosité sans bornes et sans pareille."

"Maintenant, quand je regarde, presque pour la dernière fois, ces figures qui me sont devenues si familières et si chères, je ne puis me défendre d'un sentiment de profonde tristesse! Adieu! Et si vous pouvez jamais encore à moi, envoyez que mon cœur sera toujours reconnaissant, toujours fidèle aux souvenirs de la Nlle. Orléans ! "

C.

### *EXTERIEUR.*
HAVANE.

Les ouragans de la Havane vont jusqu'au 8. La sécheresse longtemps prolongée faisait craindre pour les récoltes de cafe et de sucre.

Le capitaine général de l'Ile, Anghera, avait quitté depuis peu la colonie; il devait se rendre en Europe par la voie de New York.

On parait on ne peut plus satisfait à la Havane des steamers soumittis à New York pour le gouvernement espagnol.

Une troupe d'acteurs anglais est arrivée dans la capitale des Antilles où elle devait donner quelques représentations.

### TEXAS.

Le steamer *New York* arrivé hier, nous apporte des journaux de Galveston jusqu'au 10

Il paraît que le 1 et le 2 sur les côtes de Texas un ouragan qui a occasionné beaucoup de ravages. La barque anglaise *Sarat* expédiée le 7 et qui était encore sur la barre a perdu six ancres et s'est perdue sur la côte avec 900 balles de coton qui composaient son chargement. Quelques bâtimens en rade de Galveston ont éprouvé des avaries.

L'intérieur était toujours tranquille.

### VARIETES.
GUEPES.

Voici quelques fragments d'un des dernier numéro des Guêpes, ancien publication satirique rédigée par M. *Alphonse Karr*:

Voici des choses un peu fortes que me dit une guêpe, nouvellement enrolée dans mes escadrons:—si quelqu'un avait des preuves à me donner contre les assertions de ma nouvelle recrue,—je les accepterais et je rentrerais avec plaisir—ainsi que je le fais et le ferai toujours,chaque fois qu'on me démontre ou me démontrera que j'ai été ou que j'aurai été mal informé.

Le maréchal Soult nous a appris entre autre chose, dans la séance du 22 janvier, qu'il avait gagné la bataille de Marengo tout en défendant Gênes.

Cette victoire, si opiniâtrement disputée par les Autrichiens au premier consul Bonaparte, ne lui est pas moins contestée par les Français.

Du vivant de l'empereur, certaines gens prétendaient que c'était le général Desaix qui avait gagné la bataille. Le fit-il ? qu'il le fasse.

Sous la restauration, feu le duc de Valmy passait pour avoir gagné la bataille par une certaine charge de cavalerie.

Voici maintenant M. le maréchal Soult qui nous apprend qu'à lui seul est dû l'honneur de cette victoire, de même que celle d'Austerlitz.

Il y a trois ans, M. le maréchal Clauzel, dans ses explications, apprit à toute la France qu'il avait gouverné Rugusa et couvert de belles routes toute la côte Dalmate. Il se vantait, en outre, d'avoir amené son corps d'armée à l'empereur sur le champ de bataille de Wagram.

Vérification faite, il se trouva que tout ce que lidit maréchal Clauzel croyait avoir fait appartenait en propre au maréchal Marmont, duc de Raguse, sous les ordres duquel M. Clauzel était s'est employé.

Pendant quinze ans le maréchal Macdonald s'est lassé appeler par tous les journaux, vainqueur de Raab.

Cette bourde a été reproduite dernièrement par M. Pelet de Ségur dans un éloge qu'il a prononcé à la chambre des pairs.

L'Etat est que la bataille de Raab a été gagnée par le prince Eugène Beauharnais qui commandait l'armée d'Italie; à la vérité, le maréchal Macdonald, alors général de division, servait sous les ordres de ce prince, mais il n'assista même pas à cette bataille, étant avec sa division à une journée en arrière.

Toutes ces choses pourraient bien devenir de l'histoire, si la critique contemporaine n'y met bon ordre. Celui de nos maréchaux qui vivra le plus longtemps finirait par avoir gagné, à lui seul, toutes les batailles de la révolution et de l'empire.

On s'occupe beaucoup à la chambre et dans les journaux de la loi sur la propriété littéraire.—On a déjà prononcé beaucoup de discours, on a écrit de longues pages, et nous ne sommes pas au bout. Il y a quelques années déjà—au milieu d'une discussion sur le même sujet,—j'avais prophétisé que lui qui a été jugé, en ce temps là, par les meilleurs esprits si simples, si raisonnables qu'on n'y a pas trouvé la moindre objection.—Ce projet de loi, le voici,—j'ai lu tout ce qu'on a dit, tout ce qu'on a écrit sur la question ; il répond à tout :

ARTICLE UNIQUE.

La propriété littéraire est une propriété.

Et cette propriété, une fois reconnue, rentrerait dans toutes les lois et ordonnances relatives à la propriété en général. Cela est simple,—cela est facile à trouver,—ce qui n'empêche pas que cela ne sera pas pris en la moindre considération.

Le même manie de changement, qui a fait mettre sur les adresses le numéro avant le rue, a amené quelque chose de plus grave et de plus satisfaisant pour la vanité des yeux.—Autrefois, quand on parlait au parent,—la formule des lettres de faire part était celle-ci :

Nous avons l'honneur de vous faire part de la perte de M..... &c.

Puis en bas de la lettre on ajoutait, en caractères plus petits, de la part de M..... et de M.....

Il est évident que la mort jouait le premier rôle et que les parens, simples comparses,—n'avaient que le petit plaisir collectif et indirect d'étaler les titres et les décorations de leur mort. Cela ne pouvait durer ainsi, on a changé la formule;—on écrit aujourd'hui : M....., chevalier de....., de, et de.....; M. le président de.....; Mme. la marquise de.....; Puis, quand il n'y a plus ni nom, ni titre, on a ajouté au tant : l'honneur de vous faire part de la mort de.....

Ce qui me paraît peu décent ; mais ce temps-ci tout le monde est plus ou moins parent qu'on est jaloux de l'attention posthume qu'usurpe le pauvre mort.

A la Chapelle-Saint-Denis, le cimetière est tenu par un homme qui n'a d'autre charge que d'enterrer les morts qui lui arrivent.—Il n'a pas de réglures, en conséquence ne peut donner autre renseignement.—Une fois qu'il a mis morts en terre, tout est fini pour lui, et, à ce qu'il croit, pour les autres; tellement que l'autre jour il trouvait fort mauvais la colère qui était un monsieur qui cherchait une fosse sans pouvoir la reconnaître; il n'a jamais pu la lui indiquer. Une autre personne, plus favorisée, a été guidée par lui; mais comme il ne va lui-même qu'au hasard, il l'a conduite sur une tombe où était un autre mort que le sien,—ce dont elle ne s'est aperçue qu'après une assez considérable effusion de larmes pieuses.

Ce quiproquo de douleur rappelle ce qui se passe à Paris à l'église des Petits-Pères—à l'époque du choléra; on prenait les morts dans des tapissées où on en entassait une douzaine en ayant seul en numérotant les cercueils.

Arrivé à l'église, le cocher—faisait porter chaque bière pendant quelques instans dans le cœur.

Allons no. 1;—les parens du no. 1, venez pleurer votre mort, assez pleuré le no. 1;—passons au no. 2

Allons les parens du no. 2; finissons-en, nous ne sommes pas ici pour nous amuser,—dépêchons la douleur,—pleurons un peu vite.

Tant cela alla fort bien jusqu'au moment où on arriva au no. 6; comment distinguer le no. 6 du no. 9—l'un de ces deux chiffres peut être l'autre renversé.

A qui le mort ?—Voyons.—Eh bien ! les parens du no. 6, et les parens du no. 9, pleurez ensemble et partons.

Dorénavant des carrés de papiers (organes de l'opinion publique) avaient fait croire aux Français qu'on jouait à Londres une pièce injurieuse pour notre honneur national, intitulée: *"Le Coq gaulois chante, mais il ne se bat pas."*

Les Français se sont indignés sans penser que pendant quinze ans, en France, il ne s'est pas joué un seul vaudeville,—où il n'y ait eu un Anglais bafoué et battu.

Indignation de plus en plus véhémente des carrés de papier,—et par contre-coup le peuple français.

Pendant ce temps, Victor Hugo,—qui est aujourd'hui à Londres, et qui, lorsqu'il demeurait à Paris, n'allait au théâtre que pour y dormir,—dormit,—et alla ouvrir les théâtres de Londres, et n'a pas vu voir la pièce en question, ni rencontrer quelqu'un qui l'eût vue quelque part.

Le numéro précédent contenait la critique suivante sur le projet des fortifications et sur beaucoup de ceux qui ont pris part à la discussion.

Je l'ai dit le mois dernier,—l'étranger dont on parle tant à la chambre et dans les journaux,—n'est pas la cause, mais bien le prétexte, des fortifications.

Le roi voulait avoir ses forts détachés,—il avait cru que ce n'était que pour leur bâtir,—mais j'hésite dans cette pensée depuis que j'ai vu le gouvernement essayer d'éviter ou d'ajourner l'enceinte continue.

M. Thiers comprenait que si la loi ne passait pas,—la chambre ne pouvait se dispenser de le mettre en accusation,—pour avoir commencé les travaux sans son assentiment.—Le parti radical,—dont toute la puissance est à Paris, à voulu pouvoir gagner la partie en un seul coup de dé, en un seul coup de main.

Beaucoup de gens ont cru à l'envie de prendre sans danger des airs belliqueux.

M. Dufaure, qui a prononcé un discours fort remarquable contre le projet de loi, disait le lendemain :—Je ne recommencerai pas,—ce pauvre roi, cela lui fait réellement trop de peine.

La gauche et M. M. Barrot,—qui, il y a trois ans, jetaient de si beaux cris—contre l'ensbtablissement de Paris, ont soutenu les fortifications.—Je le répète,—on gouverne la France avec des synonimes.—Vous changez—gendarmerie en garde municipale.—renseignition en recrutement,—Charles X en Louis-Philippe,—embastiller en fortifier—et tout le monde est content.

La plupart des Parisiens sont enchantés du vote de la loi.—Ils ont démoli la Bastille où on ne pouvait guère les mettre que les une après les autres,—aujourd'hui,—on bâtit autour de Paris, à leur frais, une immense bastille où on les met tous avec leurs maîtresses, leurs femmes, leurs enfans, et ils sont ravis.—Il y a progrès.

Comment, monsieur, ne vous amusiez-vous pas beaucoup à voir tous ces militaires de plume,—ces sol'dats de bitres,—le connétable Thiers,—le maréchal Chambolle,—le lieutenant général Gauberton,—le général de division Gouin,—le capitaine Remusat,—le colonel Davergier de Hauranne,—le lieutenant Faucher parler tour à tour, ou tous à la fois,—de courtines et d'ouvrages avancés,—de bouches à feu, de demi-lunes et de *lunes tout entières*,—ces messieurs ne vous amblaient-ils pas autant de Mascarilles prévoyis par Molière ?

Mais vous pas beaucoup ri de leur exercice de citation, de ces grands noms d'une autre cuvée que transformés en pions,—que l'on avait pris de part et d'autre, Vauban dit oui.

—Bousmar dit non.

Napoléon,—Lamarque, Thury-tide,—Carnot.—Et chacun venait apporter les opinions les moins applicables à la question qu'il avait trouvées le matin dans des livres ouverts pour la première fois.

Puis, les noms s'épuisant, à Napoléon on répondait par Chicard,—à Vauban par Choucroute,—ou par Arnel,—ou par Alcide Tonez ;—ou par Mr. Deshouhêtre,—ou par Barthélemy ;—ou par Jean-Jacques Rousseau,—ou par la Contrapuntaine,—ou par la Gourmette bourgeoise, puis,—on opposait Napoléon à Napoléon,—Vauban à Vauban.—Il a dit oui,—il a dit non.—Il a dit oui,—il a dit non.—Il a d'abord été pour les fortifications, puis il a changé d'avis.

Et comme personne ne voulait paraître moins ridicule que les autres,—chacun apportait sa hâte de nous,—sa kirielle de noms qu'il ne comprenait pas,—et il ne s'est lassé personne pour dire :

Il serait possible que ceux qui prétendent d'une façon ou de l'autre, qu'ils tissent d'une opinion contraire aujourd'hui que ce que leurs noms signifient.—Il faut même la croire dans l'intérêt de leur renommée et de leur bon sens;—car Paris n'est pas leur Paris, nos passions ne sont pas leurs passions,—car nous ne sommes pas aujourd'hui à une époque guerrière, et la meilleure preuve en est que l'on nous fait bâtir une cité parfaite de guerre et de fortifications—sans qu'il s'élève dans toute la France un immense éclat de rire et des huées universelles.

Vous n'avez pas ri à vous tordre, monsieur, de M. Gouin-Vauban,—le M. Pyscatory-Fallat ? Vous avez pas vu vous être pris de rire dans des cercles bien de gelée en vous disant : Mr. Polyne-Thiers raconte a M. Soult le siège de Gênes, et n'être pas arrêté par le vieux maréchal qui lui disait en vain:—Mais j'y étais monsieur.—mais c'est moi qui l'ai fait ce siège, avec Masséna;—Mais j'ai eu la tousse cassée,—monsieur.

Et le maréchal frappant sur sa cousse, et M Thiers racontait toujours le siège de Gênes.

Paris sans fortifications—peut être pris, mais est impossible à garder.

Mais Paris fortifié a pris de la fortune publique. Paris attaqué ne tiendra pas une semaine ; on l'a dit *que les fraises manquent pendant trois jours.—et Paris ouvrira ses portes.*

Les hommes qui se battront à Paris sont des hommes qui n'y possèdent rien.—c'est à-dire le peuple et les ouvriers;—mais les propriétaires,—vous croyez qu'ils exposeront leurs maisons,—et les propriétaires, sont à la Chambre,—et ils sont les maîtres de faire une capitulation,—attendez seulement la première bombe qui descendra par la cheminée se mêler aux légumes du pot-au-feu,—et Paris pris.—l'ennemi le gardera au moyen des fortifications.

Depuis que M. Thiers a le projet d'écrire l'histoire de Napoléon,—et qu'il a écrit son nom sur les bottes de la statue en bronze de la place Vendôme, il s'identifie avec le personnage d'une façon extraordinaire;—chaque fois que, dans la discussion des fortifications, on a parlé de l'empereur,—et Dieu sait si on en a assez parlé !—il a demandé la parole comme pour un fait personnel.

Tout en fortifiant Paris,—on a cependant, par un amendement, à peu près établi que la capitale ne serait classée dans les villes fortifiées.—C'est une chose assez heureuse de l'opération,—et si M. L'Herbette l'a fait exprès, je l'en félicite sincèrement.

Cela rappelle un peu l'histoire de monsieur qui, ne trouvant pas son parapluie, écrivit à un ami chez lequel il croyait l'avoir laissé;—puis tout à coup avisant qu'il l'avait *serré*,—cacheta cependant sa lettre après y avoir ajouté un post-scriptum :

"Mon cher ami,

"Fais-moi le plaisir de chercher mon parapluie que je crois avoir laissé chez toi.

" P. S. Ne t'occupe pas de mon parapluie, il est retrouvé.

" Mme."

L'ennemi! mais Parisiens, mes bons amis,—il est au milieu de vous;—l'invasion! mais elle est faite,—par les brouillons, par les bavards, par les ambitieux par les brouillons, par les bavards, par les ambitieux par les étoffe, par les avocats pervenus et les fabricans de chandelle enrichis et mécontens.

## COMMERCIAL.

(Extrait d'une so. respondance particulière.)

HAVANE, 4 mai 1841.

Les affaires sont peu actives comme il est d'usage à pareille époque de l'année.

La grande orchestrée qui règne depuis quelque temps donne de sérieuses craintes aux planteurs de sucre ; cependant aucun mal sérieux n'est encore à craindre. Le prix du cafe de dernier article prime $5 à 10 ; les Blanc valent de $7 à 8 ; le brun 2/ à 3/ et l'assortiment en proportion.

| DENRIRES | DATES | |
|---|---|---|
| New York..... | mai 2 | |
| Boston..... | mai 3 | |
| Philadelphie..... | mai 3 | |
| Washington | mai 3 | |
| Baltimore..... | mai 3 | |
| Charleston..... | mai 1 | |
| Vera-Cruz..... | mai 1 | |
| Tampico..... | avril 3 | |
| Mexico..... | mars 30 | |

| DATES | |
|---|---|
| Liverpool..... | avril 7 |
| Londres..... | avril 7 |
| Hâvre..... | avril 8 |
| Paris..... | avril 6 |
| Bordeaux..... | mars 30 |
| Hambourg..... | mars 2 |
| Cadix..... | mars 18 |
| Havane..... | mai 9 |
| Houston..... | mai 9 |

## LISTE MARITIME.

*PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS*

EXPEDIES.

Navire Talbot, Story, New York. S & J P Whitney
Goel. No Fue Vincles, Burau, Havane. Cucullu, Lopeyre & co
Meliaes, Winslow, Mobile. capit
Charlotte, Perry, Pensacola, T C Twitch, ill
John Spofford, Spofford, New York. Bridge, Kearney & co

ARRIVES.

Bateau de remorque Tennessean, Riddle, des Passes.
Bateau de remorque Paul Jones, Kenny, du Detour.
Bateau de remorque Mexico, Boales, du Detour.
Bateau remorque Invincible, Howrin, de la Passe N. Est.
Navire Caspi.e, Patten, de Boston.
Navire Newton, Spalding, du Havre.
Navire Abbotsford, McLean, de Demerara.
Navire à voiles Natchez, Butler, de la Havane.
Steamer Orleans Armstrong, Streck, de Lafourche.
" Geo. Collier, Farrass, de Florenes, Ala.

EN RIVIERE.

Bateau de remorque Swan, avec une navires Roger Sherman, Hicks; John Fahrman, Moss, du Havre, et une goel.

☞ Le comité réuni des trois municipalités, chargé de prendre les arrangements convenables pour la revenue du vendredi 14 courant, prie les personnes qui prendront part à la procession, de se procurer des étiques préparés pour cette occasion par Child.

JAS. H. CALDWELL,
Président du Comité.

12 mai

GOUDRON, poix, résine et vernis en débarquement du brick Freebooter, à vendre par
BRIESLEY & BEIN.
12 mai

## VENTES DE SHERIF

PAR D. BISTRE.—No. 16130.—En vertu d'un alias writ de saisie et vente émanant du Tribunal de la Cour de District de la Louisiane, à moi adressé par l'hon. Cour de District de la Louisiane, et pour le compte de l'Etat de la Louisiane, et vente publique, à la Bourse de Cuir, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, jeudi 17 juin 1841, à midi.

Un certain lot de terre situé dans la rue St. Claude, entre les rues St. Anne et St. Maurice, mesurant 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Louis Dupré et de Pauline par celle de Jean Brugier, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, et tous les droits lui, y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions :—Comptant.

J. L. THIELEN,
Sheriff de la Cour de District du 1er. district.

12 mai—4f en 30j.

John McDonough vs. N. Monwich et autres.

COUR DE PARAISE.—No. 13916.—En vertu d'un ordre de vente provisoire à moi adressé par l'hon. Juge de la Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans et du contentement des parties, il sera vendu au public, le 13 mai courant, à 10 heures a m à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Natchez,

Un certain lot de terre dite emplacement des rues Tchoupitoulas et Natchez, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant.

V. ALLAIN,
Sher f de la paroisse d'Orléans.

## PAR LE REGISTER

☞ Pour les autres avis du Register des Testaments voir le 4me. page.

SUCCESSION de Juan Puech y Laporte. Vente par le Régistre des Testaments—mercredi 2 juin, 1841, à une heure P. M., à la Bourse de la Cité, rue St-Louis entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 4 de mai, 1841, ils sera vendu pour le compte de la succession de Juan Puech y Laporte décédé, les propriétés et esclaves ci-après mentionnés :

1o. Un grillonne nommée Philis, âgée d'environ 35 ans, un jeune cuisinière et blanchisseuse.

Conditions—Comptant.

2o. Un certain lot de terre, situé à Milneboug dans la paroisse d'Orléans, désigné par le No. 5 de l'îlet No. 37, sur un plan du dit Milneboug, déposé en l'étude de Carlisle Pollock, notaire public en cette ville, lesdits lot formant encoignure et mesurant 60 pieds de face à la rue Marigny, sur 120 pieds de fond et de profondeur à la rue Frankfort, ensemble avec les edifices, consistant en deux maisons en bois, couvertes en bardeaux, ayant chacune deux chambres avec galeries en face de la rue.

Conditions—Moitié comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit.

3o. Quatre lots de terre, situés à Milneboug, dans la paroisse d'Orléans, et designés par les Nos. 1, 2, 3 et 4, de l'ilet No. 37, sur le plan dudit Milneboug, déposé en l'étude de Carlisle Pollock, notaire public en cette ville. Les lots No. 1, 2 et 3 mesurant chacun 60 pieds de face à la rue des Champs Elysées, sur 120 pieds de profondeur ; (le lot No. 4 formant l'encoignure de ladite rue des Champs-Elysées et la rue Frankford) et le lot No. 4 mesurant 28 pieds 2 pouces de face à la rue Frankford sur 153 pieds de profondeur. Ensemble avec les edifices et ameliorations consistant en 1o. une maison en bois, couverte en bardeaux, ayant 2 chambres ; 2o. une cuisine en bois, couverte en bardeaux, et ayant 3 chambres ; 3o. une autre maison en bois, couverte en bardeaux, et ayant 8 chambres et galerie face à la rue ; 4o. un grand pigonnier en bois, couvert en bardeaux.

Les susdits quatre terrains seront vendus en bloc, ensemble, avec

Soixante-dix actions de cent piastres chacune, dans le fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Conditions—Les dites propriétés seront adjugées sur or ou billets rapportant 1 an de crédit, et pour billets endossés à satisfaction, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Acte de vente jardevant M. Félix Percy, notaire public, aux frais des acquereurs.

W. F. C. DUPLESSIS,
Régistre des Test.

11 mai

PAROISSE D'ORLEANS Cour des Preuves—succession de feu John C. Palmer. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes ayant droit de concourir à l'ordre ci-dessous, que du jours à faire de la présente publication, les rapports des frais et le compte présenté par Gustavus Vaughan curateur de la susdite succession de feu John C. Bonner, seront présentés et homologué et les fonds existans aux mains ledit curateur seront alors distribués suivant l'ordre de la loi.

13 mai W. F. C. DUPLESSIS, Rég des Test.

PAROISSE D'ORLEANS Cour des Preuves—succession de feu Simon Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes ayant droit de concourir à l'ordre ci-dessous que du jours à faire de la présente publication, les rapports des frais et le compte présenté par Gustavus Vaughan curateur de la susdite succession de feu Simon, seront présentés et homologué et les fonds existans aux mains ledit curateur seront alors distribués suivant l'ordre de la loi.

13 mai W. F. C. DUPLESSIS, Rég des Test.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour du Commerce de la Nouvelle Orleans.—Mercredi, le 12 mai 1841.—Ordonné que Thomas Wells, Jr. et Thomas Wells, Sr. de Good Hope, comté de Wilkinson, Mississippi, sont nommés syndics provisoires de la succession de Jacques Gwenson, le tout conformément à la requête présentée par Mr. Jacques Gwenson, le 12 courant, et ordonné que les créanciers de la dite succession se présentent devant le Juge de ce tribunal, pour nommer un syndic définitif, et pour prendre connaissance des affaires de la dite succession, et pour faire leurs réclamations, si bon leur semble.

Extrait du registre des ordonnances de ce tribunal.

J. DUBOIS, Jr. greffier.

MOUCHETTIERI DI MONTE VERNON

Les compagnies partiront de suite. Vendredi 14 pour Carthagène soumettre de taxe, par assaut et escalade, Vinadel, Mr. Mr. Mr. Mr. Mr. Mr. Mr. Mr. Mr. Mr. Mr. Mr. Mr. Mr. Mr. Mr. Mr. Mr. Mr. Mr. Mr. Mr. Mr. Mr. Mr. Mr. M